

main et le pria de le confesser. "Volontiers, répondit l'abbé, mais il faut d'abord une rétractation."

Voltaire écrivit une rétractation que l'abbé Gaultier voulut soumettre à ses supérieurs, ne la trouvant pas assez explicite. D'ailleurs, l'hypocrite vicillard avait pris ses précautions. Le 28 février il avait remis à Wagnière un écrit par lequel, voulant détruire auprès de ses amis l'effet de la rétractation qu'il savait devoir lui être demandée, il déclarait vouloir mourir "en détestant la superstition." Le malheureux n'avait alors de sollicitude que pour son corps et sa réputation ; il voulait que son corps reçut la sépulture chrétienne et il ne songeait pas à éviter à son âme la sépulture de l'enfer ; il se demandait quelle opinion les hommes auraient de lui et il ne songeait pas au terrible jugement qu'il aurait à subir au tribunal du souverain Juge.

La rétractation de Voltaire fut en effet jugée insuffisante. L'abbé Gaultier retourna le lendemain à l'hôtel Vilette pour en demander une moins équivoque et plus détaillée, mais on lui refusa la porte. D'Alambert, Diderot et Marmontel la gardaient. L'abbé persista à se présenter chaque matin jusqu'au 14 mars, et toujours vainement. Le 30, il écrivit au malade et ne reçut point de réponse.

Le 30 mai, l'abbé Gaultier, informé de l'état du malade, vint avec le curé de Saint-Sulpice pour lui offrir les secours de son ministère. Les deux prêtres introduits, le curé parla le premier, mais ne put se faire connaître. L'abbé parla à son tour et se sentant saisir les mains, il eut un léger espoir bientôt déçu par cette étrange parole : "M. l'abbé Gaultier, je vous prie de faire mes compliments à M. l'abbé Gaultier." Et le délire continua.—L'abbé sortit en priant la famille de le rapeler, si la connaissance revenait au malade.

Que se passait-t-il entre la sortie des deux prêtres et le dernier soupir de Voltaire ? Les philosophes se sont donné le mot pour dire qu'il s'éteignit doucement. Mais Tronchin, son médecin, qui était protestant, écrivant à Charles Bonnet quelques jours après cette mort une lettre dont l'original est conservé à